

est nommé par la chambre, pour prendre en considération le système des banques et du cours, dans le but d'adopter à l'avenir un système uniforme vis-à-vis de ces institutions. Messieurs Galt, Simard, Cayley, Buchanan, Terrill, Brown, Dorion et Howland forment ce comité.

Monsieur Langevin propose la seconde lecture d'un bill pour annexer le comté de Dorchester au district judiciaire de Québec.

Le proc. général Cartier dit que si ce bill est passé, le district de Beauce devra être retranché; que le contrat pour la prison et la bâtisse de la cour était déjà signé, et qu'en conséquence il propose le renvoi à six mois.

Cette proposition est agréée sur de 61, contre 17.

Sur motion de monsieur Langevin, la chambre se forme en comité au sujet d'une résolution autorisant la cité de Québec à prélever certaines taxes, par l'amendement de l'acte relatif à cet objet, 18 Vic., chap. 9, section 81. Le comité fait rapport sur les résolutions.

LA CORPORATION.

4 mars 1859.

Conseillers présents: — Le procureur, messieurs Fitzpatrick, Rhéaume, Hill, Chateaufort, Pope, Shaw, Robertson, Audette, Irvine, Tourangeau, Eadon, Saint-Pierre, McCreavy, Baillargé, Giblin, Fortin, Lemieux, Gauvreau, Mercier, Gingras, Hearn et Rousseau.

Une lettre du maire Langevin est présentée. Une copie d'une résolution que le maire a proposée en parlement dans le but d'amander l'acte d'incorporation de la cité de Québec, est aussi présentée.

L'état des sommes collectées sur le marché de la Basse-Ville, durant le mois de février dernier, est mis sur la table. Ces sommes se montent à \$50. 19.

L'état des sommes collectées sur le marché de la Haute-Ville, durant le mois de février dernier, et se montant à \$104. 40, est aussi mis sur la table.

Une pétition de messieurs Dion et autres priant la corporation de faire construire un brise-lames dans le havre du Palais est lue.

Renvoyée au comité des chemins et au comité des marchés.

Présenté une pétition de monsieur Pierre Tessier et autres citoyens, qui prient le Conseil d'étendre l'aqueduc à la rue Nouvelle.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une pétition de la compagnie de pompiers dite des dragons, et une pétition des électeurs municipaux de la partie ouest des quartiers St. Roch et Jacques Cartier, priant le Conseil de maintenir cette compagnie.

Renvoyée au comité de police.

Les résolutions suivantes sont adoptées: Que les dommages demandés par John Ryan, à cause de l'accident survenu à son

cheval et à sa voiture ne peuvent être accordés.

Que le procureur soit prié de faire préparer pour la corporation, un état de toutes les taxes dues par les citoyens de chaque quartier de cette ville jusqu'au 31 de décembre dernier.

Que le conseiller Chateaufort soit nommé membre du comité de l'aqueduc à la place de monsieur Eadon qui est déjà membre du comité de police et du comité des Réglemens.

Pour la résolution: — Messieurs Hearn, Audette, Tourangeau, Baillargé, Irvine, McCreavy, Gauvreau, Chateaufort, Saint-Pierre, Pope, Fitzpatrick et Giblin — 12.

Contre la résolution: — Messieurs Eadon, Shaw, Rousseau, Hill, Rhéaume et Robertson — 6.

Monsieur Pope donne avis qu'il proposera à la prochaine séance: Que désormais aucune motion ne soit discutée dans le conseil-de-ville, à moins qu'avant de telle motion soit donné à une séance antérieure, excepté avec le consentement d'au moins les deux tiers des membres présents.

La résolution suivante est aussi adoptée:

Que le comité du marché soit autorisé à s'informer à quelle condition monsieur Glackmeyer serait disposé à vendre cette partie de sa propriété qui avance dans la rue Saint-Louis.

Ensuite le conseil s'ajourne.

NOUVELLES DIVERSES.

PEINE CAPITALE.—Les hommes Fleming et O'Leary convaincus de meurtre ont été pendus vendredi dernier, à Toronto. On dit qu'on leur avait laissé entrevoir jusqu'au dernier moment que leur sentence serait commuée!

CHEMIN DE FER DES PILES.—L'Ére Nouvelle est informé de source certaine que la corporation de la cité de Québec vient de voter la somme de \$60,000 pour déblayer le chemin de fer des Piles. Comment se fait-il donc que la corporation de Québec puisse voter de l'argent pour faire ce chemin quand elle n'en a point pour commencer sérieusement celui du Nord?

On annonce aussi que le maire Langevin et monsieur Stuart vont enfin s'embarquer pour l'Europe afin d'y négocier un emprunt sur les 1,500 acres de terre dans le territoire du Saint-Maurice! Si ces deux délégués retardent autant à revenir qu'à partir, la génération actuelle ne verra certainement pas leur retour!

—George Hall, écuier, a manifesté, dit-on, le désir d'abandonner la charge de procureur.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.—Le gouvernement a cru devoir avertir le journal *La Presse* à cause de certains articles.

Monsieur De Lesseps a quitté Paris, le 15 février, pour se rendre à Alexandrie, dans le dessein de commencer les travaux du percement du canal de Suez.

SARDAIGNE.—Le correspondant parisien du *Times* prétend que le roi de Sardaigne est déterminé à faire une tentative pour chasser les Autrichiens, afin de constituer pour lui-même un royaume assez fort, pour résister d'un côté à l'Autriche et de l'autre à la France. On est certain, dit-on, à la cour de Turin que la France aidera le Piémont contre l'Autriche et que la Russie gardera la neutralité dans le cas où l'Autriche ne s'alliera à aucune puissance.

AUTRICHE.—L'Autriche a, dit-on, consenti à envoyer un représentant à la conférence de Paris pourvu que l'Angleterre et la Prusse garantissent que la question italienne n'y sera pas débattue.

Les dernières nouvelles du continent sont à la guerre. On parle de la formation d'un camp de 100,000 hommes à Toulon.

En Angleterre la chambre des communes a adoptée une résolution pour emprunt de 7,000,000 sterling.

Les correspondances de Paris et de Vienne abondent en nouvelles de guerre.

Le ministre de l'intérieur en France a adressé une circulaire confidentielle aux Préfets des différents départements, afin de leur expliquer le sens réel du discours de l'Empereur à l'ouverture de la session. Le ministre dit que l'Empereur ne veut pas la guerre sans nécessité.

MINUTES ET DELIBERATIONS.

DU

COMITE PERMANENT

DES

COMPTES PUBLICS.

(Suite.)

Monsieur Gauvreau répondit à cette lettre comme suit:

Québec, Hôtel Saint-George,
19 juin 1858.

A Thomas A. Begly, écuier,
Secrétaire du bureau des travaux,
Toronto.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 15 courant, et numérotée 24,633, j'inclus les documents que vous demandez. Ces documents sont faits conformément au mémoire qui accompagnait votre lettre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. GAUVREAU.

Certifié vraie copie,

Thomas A. Begly,

Secrétaire des travaux publics.

Question.—En recourant à votre réponse à la question 921, qui est comme suit:—Savez-vous s'il (monsieur Baby) a donné l'usage d'une maison ou de maisons, gratuitement, à quelqu'un d'attaché au gouver-